

Chambre des régions

Seconde partie de la 40^e SESSION
Strasbourg, 16 juin 2021

[CPR(2021)40-02]
16 juin 2021

DECLARATION DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES REGIONS

HARALD SONDEREGGER

8 minutes

Mesdames et Messieurs les membres de la Chambre,
Chers invités de cette session,
Excellences,
Mes chers collègues,

Nous nous rencontrons aujourd'hui tandis que la pandémie continue d'affecter notre vie de tous les jours, comme nous le rappelle cruellement le fait que cette session se tienne en ligne.

Néanmoins, aujourd'hui, quinze mois après le premier confinement, la situation sanitaire semble être maîtrisée, du moins ici en Europe. La baisse du nombre d'infections et l'avancée de la vaccination sont sources d'espoir et d'optimisme.

Nous devons maintenant commencer à préparer l'après-Covid, en vue du rétablissement de nos sociétés et de la reprise de nos économies, en tirant des enseignements de nos expériences pendant la crise. La pandémie a assurément eu un impact sur nos modes de fonctionnement et d'interactions. Elle a considérablement stimulé l'utilisation des technologies numériques et des modes d'activités virtuels, faisant apparaître dans le même temps les inégalités inquiétantes en termes d'accès aux services numériques et les possibilités qu'offre leur utilisation.

La pandémie a également mis en évidence l'urgence d'améliorer les interactions entre les différents niveaux de gouvernance et de disposer d'un meilleur système de gouvernance multiniveaux fondé sur un dialogue et une coordination de chaque instant entre l'État et la région mais aussi entre les régions et, à l'échelle régionale, avec les communes et les autorités locales. L'amélioration du système de gouvernance multiniveaux suppose également une meilleure répartition des compétences et des ressources et de meilleurs systèmes de péréquation, lesquels – la crise nous l'a appris – doivent maintenant être révisés et renforcés.

Les États membres du Conseil de l'Europe ont également souligné la nécessité de renforcer la gouvernance multiniveaux en Europe, dans les conclusions de leur Session ministérielle tenue à Athènes en novembre dernier.

Par-delà les systèmes et les procédures, la pandémie a aussi mis en exergue l'importance de la solidarité et des partenariats pour répondre aux défis auxquels nos sociétés sont confrontées. Si nous pouvons aujourd'hui évoquer la perspective d'une sortie de crise, c'est grâce à notre effort collectif, c'est-à-dire celui des collectivités locales et régionales, des pouvoirs nationaux, des organisations internationales, du monde économique et de la communauté scientifique, des universitaires et de la société civile, et des citoyens de toute profession et de tout milieu.

La pandémie a été l'occasion d'établir, ou de renouer, des partenariats entre la région et l'État, entre la région et les collectivités locales et entre les régions – à l'intérieur des pays ou par-delà leurs frontières – afin de s'attaquer aux problèmes liés à la reprise post-crise et de traiter les questions liées à l'avenir de l'Europe. Les défis sont en effet multiples : les changements environnementaux et climatiques, les migrations et le dialogue entre les cultures, la confiance des citoyens envers les institutions de gouvernance et leur participation à la prise de décision démocratique, l'égalité et la justice sociale, l'inclusion et la protection des minorités – soit autant de défis qui, s'ils ont été éclipsés par l'urgence sanitaire, n'ont cependant pas disparu. Tout au contraire, de multiples points de vue la pandémie a mis en évidence et même aggravé les inégalités présentes dans nos collectivités.

Nous avons besoin, pour aller de l'avant, d'un partenariat authentique au sein du système de gouvernance multiniveaux – un partenariat avec l'État et un partenariat avec les citoyens. Tel est le principal enseignement que nous avons tiré de la crise.

L'échelon régional a joué un rôle essentiel dans la gestion de la crise. Rappelons-nous que les confinements puis les déconfinements ont été mis en œuvre à l'échelle territoriale : l'isolement était la règle dans certaines régions et provinces, tandis que d'autres jouissaient d'une certaine ouverture. La pandémie a eu un impact spécifique sur les régions frontalières et les économies transfrontalières lorsque les frontières nationales ont été fermées. Les régions ont joué un rôle de premier plan dans la coordination de la mise en œuvre des mesures au sein des territoires ainsi que dans la redistribution des approvisionnements et de l'assistance.

La position particulière des régions en tant que relais entre l'État et les collectivités locales, et entre les autorités nationales et les citoyens, leur donne un rôle spécifique dans la gouvernance multiniveaux. La région doit jouer un rôle central dans la reprise sociale et économique de nos collectivités après la crise.

De plus, outre son rôle dans la reprise, l'échelon régional a une responsabilité essentielle dans la promotion de la démocratie territoriale et la création de collectivités inclusives et durables, en partenariat avec l'État, les autorités locales et les citoyens. Notre Chambre est l'une des voix représentatives des régions sur notre continent et au-delà, une plateforme pour le dialogue et l'échange d'expériences entre les élus régionaux. Nous avons pour tâches et missions essentielles de conduire la réflexion sur les réponses politiques aux défis auxquels les régions sont confrontées, de définir la contribution des régions aux décisions prises par les États et de défendre la dimension européenne de la future Europe.

Lors de cette session, nous débattons des enseignements tirés de la Covid, de la reprise post-crise et de la nécessité de la solidarité territoriale. Lors des futures sessions, nous examinerons les questions de l'intégration territoriale, du dialogue avec l'État, de l'identité régionale et du fonctionnement démocratique des institutions de gouvernance régionale, ainsi que d'autres thèmes pertinents pour les collectivités régionales.

Nous serons guidés dans nos travaux par les priorités adoptées par le Congrès en mars dernier, qui visent à améliorer la qualité de la démocratie pour nos citoyens, réduire les inégalités et résoudre la fracture numérique ainsi que les défis liés à l'environnement, afin de bâtir des collectivités durables et solidaires, armées pour l'avenir. Notre Chambre est appelée à apporter sa contribution – celle des régions – à la réalisation de ces objectifs.

Je sais que nous serons à la hauteur de cette tâche. Notre Chambre a été réformée et renouvelée afin que sa composition soit véritablement représentative des intérêts régionaux et je compte sur votre engagement et votre participation active à nos travaux et nos débats, et ceci dès cette toute première session plénière de notre Chambre.

Je me réjouis de notre coopération à venir et de nos efforts communs pour faire entendre haut et clair la voix des régions en Europe, tant auprès de nos pouvoirs nationaux que de nos citoyens.

Je vous remercie.